



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE
L'ACTION GOUVERNEMENTALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou
BÉNIN
Tél. : +229 01 21 30 76 84
mdc.info@gouv.bj
www.developpement.gouv.bj

58^{ème} session de la Commission de la Population et du Développement

Thème : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le
bien-être de tous à tout âge

Discours Plénière CPD 58 de Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE,
Ministre d'Etat
07 avril 2025

Avril 2025



- **Madame la Présidente de la cinquante-huitième session de la Commission de la Population et du Développement ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;**
- **Madame la Sous-Secrétaire Générale des Nations Unies, Directrice Exécutive du Fonds des Nations Unies pour la Population ;**
- **Distingués Chefs de délégation ;**

Permettez-moi tout d'abord d'adresser, au nom du Gouvernement de la République du Bénin, mes plus sincères félicitations à Madame **Catharina Jannigje Lasseur**, pour sa brillante élection à la présidence de cette session.

Je voudrais également, au nom de Son **Excellence Monsieur Patrice TALON**, Président de la République du Bénin, transmettre à cette auguste assemblée nos meilleures salutations et notre attachement à la cause commune que nous portons ici : celle de bâtir un monde plus sain, plus équitable et résolument tourné vers le bien-être de toutes les populations.

Le thème de cette session, « **Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge** », résonne profondément avec la vision de développement de mon pays. Le Bénin a inscrit au cœur de son action publique le développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif, considéré comme un levier indispensable de la prospérité collective et du progrès durable.



C'est ainsi que, sous la houlette du Président Patrice Talon, nous avons engagé des réformes ambitieuses et structuré des investissements autour de plusieurs axes majeurs dont :

1. Le **renforcement de l'accès aux soins de santé**, avec notamment l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle, au bénéfice des couches les plus vulnérables de la population ;
2. **La construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures sanitaires** modernes sur toute l'étendue du territoire ;
3. Le **recrutement massif de professionnels de santé** pour améliorer la qualité des soins ;
4. Et **la mise en œuvre d'une politique innovante de santé communautaire**, reposant sur le déploiement d'agents relais au sein des communautés locales. Ces derniers ont pour mission d'orienter, de conseiller et d'éduquer les populations afin de prévenir les comportements à risque et de favoriser une prise en charge précoce.

Dans une approche intégrée de la santé publique, des efforts considérables ont été engagés dans les domaines connexes que sont l'accès à l'eau potable, l'assainissement urbain et de base, la gestion des déchets, la mise en place de systèmes pluviaux et l'accès aux logements sociaux et économiques. L'ensemble de ces actions participe à l'instauration d'un environnement sain, vecteur essentiel de bien-être.



▪ **Mesdames et Messieurs,**

Nous avons également fait le choix de remonter à la racine des vulnérabilités. Conscients que le bien-être commence dès les premiers instants de la vie, nous avons élargi et renforcé notre programme national de cantines scolaires, garantissant à chaque enfant un repas, à l'école, chaque jour.

Dans cette dynamique, le Bénin s'apprête à lancer un **projet national de supplémentation nutritionnelle des milles (1000 premiers jours)**, visant à prendre en charge les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans. Car nous savons qu'agir tôt, c'est prévenir les carences, les morbidités et les inégalités de santé.

C'est pour promouvoir cette idée que nous organisons très prochainement à **Cotonou** une **Conférence internationale sur la nutrition**. Elle se déroulera en marge du lancement officiel du projet. Nous appelons à votre participation nombreuse à ce rendez-vous crucial pour la santé de la mère et de l'enfant.

Ceci me permet de rappeler une profonde conviction de notre Gouvernement. **Aucune transformation sociale durable ne peut se faire sans la femme**. Le Gouvernement du Bénin est convaincu que la santé pour tous, à tout âge, exige un leadership féminin renforcé. Et pour le concrétiser il faut avoir les femmes autour de la table de décision. C'est pourquoi nous avons **inscrit dans la loi une réforme politique majeure, garantissant désormais qu'au moins**



le quart des sièges au Parlement soient occupés par des femmes. Cette réforme, initiée par notre Gouvernement, est aujourd'hui en œuvre : le taux de représentation féminine au Parlement a été multiplié par près de cinq, son niveau d'avant la réforme. C'est un franc succès et nous en sommes honorés.

Mais la qualité et la pérennité de cette présence exigent d'agir en amont. Le Bénin a ainsi instauré la gratuité de la scolarisation des filles jusqu'en terminale, mis en place des mécanismes de lutte contre le harcèlement sexuel en milieu éducatif, et créé l'Institut National de la Femme pour promouvoir les droits, les capacités et la visibilité des femmes dans toutes les sphères.

Au Bénin, les femmes sont également au cœur de l'économie nationale. Elles contrôlent le commerce de gros, de demi-gros et de détails dans tous les marchés du pays. Pour améliorer leurs conditions de travail, plus de vingt marchés nationaux, régionaux et internationaux ont été entièrement reconstruits selon des normes modernes. En parallèle, des mécanismes de soutien à l'emploi formel et des microcrédits adaptés ont été mis à leur disposition pour renforcer leur autonomie économique.

Notre conviction est claire, quand les filles et les femmes sont reconnues, valorisées et investies, c'est toute la société qui s'élève. C'est toute la Nation qui prospère. Et dans le domaine de la santé, elles contribuent de manière significative à la réduction des risques sanitaires, à la promotion de l'hygiène, et à la diffusion des bonnes pratiques en matière de planification familiale.



C'est dans cette dynamique que **le Bénin a souhaité également donner la parole à une principale force motrice de la transformation : *la jeunesse***.

En 2024, notre pays a eu l'honneur d'accueillir le Dialogue mondial des jeunes, rassemblant des délégués venus de plus de 130 pays. Pour servir d'exemple, il nous revenait, en retour, de poser des actes forts en réponse concrète à leur appel à l'action. Car bâtir un avenir durable suppose d'impliquer pleinement ceux qui le porteront demain.

Le Bénin a pris le message au sérieux. **Dans le cadre de l'élaboration de notre Vision nationale à l'horizon 2060, les jeunes ont été associés à chaque étape**, du niveau local au niveau central. **Ils ont constitué près de 70 % de l'échantillon consulté** pour nommer et façonner cette Vision.

Nous remercions ici le **Royaume des Pays-Bas, le Royaume du Danemark et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)** pour leur participation à l'organisation de ce dialogue mondial des jeunes. Ensemble, nous avons démontré qu'il est possible **d'associer les jeunes**, non pas en périphérie, **mais au cœur de la décision publique**. Dans la continuité de nos échanges, j'ai l'honneur de vous inviter au side-event sur le dialogue intergénérationnel, coorganisé par les Pays-Bas, le Danemark et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et mon pays le Bénin, qui se tiendra ici même demain 08 avril à 15h00. Ce moment d'échange promet d'enrichir notre réflexion collective.



Excellences, Distingués Délégués,

C'est avec la ferme conviction qu'un monde en meilleure santé est à notre portée, que je conclus cette adresse. Ensemble, dans le cadre multilatéral des Nations Unies, mobilisés et solidaires, nous pouvons faire du bien-être de tous à tout âge une réalité concrète.

- **Je vous remercie.**